Gouvernement du Canada | Government of Canada

2007-05045/

Communiqué

Diffusion immédiate

Ottawa, le 22 juin 2007
2007-050

Le nouveau gouvernement du Canada soutient le transport entre les collectivités côtières du Nord de la Colombie-Britannique

L'honorable Jim Flaherty, ministre des Finances, a annoncé aujourd'hui que le gouvernement fédéral soutiendra un moyen de transport essentiel entre les collectivités côtières de la Colombie-Britannique. Le gouvernement remettra ainsi à la British Columbia Ferry Services Inc. (BC Ferries) 13 millions de dollars en droits de douane que celle-ci a acquittés à l'achat du transbordeur *MV Northern Adventure*, en remplacement du *MV Queen of the North*, qui a sombré en mars 2006. Le nouveau transbordeur de voitures et de passagers a été importé au Canada en décembre 2006 afin de rétablir la totalité des services offerts sur la côte Nord de la Colombie-Britannique.

« En remettant ces droits de douane à BC Ferries, notre gouvernement montre qu'il est conscient des difficultés auxquelles font face les résidents du Nord de la Colombie-Britannique à la suite du naufrage du traversier ainsi que des coûts plus élevés qu'ils auraient dû défrayer pour son remplacement », a déclaré le ministre Flaherty. « Ces services de traversier sont essentiels au maintien de la croissance et de la prospérité des collectivités de l'ensemble de la côte Nord. »

« Comme nous le savons tous, le naufrage du *Queen of the North* a eu de grandes répercussions sur les nombreuses collectivités qui étaient desservies par ce transbordeur », a affirmé l'honorable Chuck Strahl, ministre de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire et ministre régional principal pour la Colombie-Britannique. « L'annonce de cette aide témoigne de l'importance que notre gouvernement accorde au fait de minimiser toute hausse de frais de traversier pour les collectivités côtières de la Colombie-Britannique. »

« Les traversiers assurent un lien de transport essentiel entre le nord de la Colombie-Britannique et le reste de la province. En maintenant un mode de transport viable et abordable pour les passagers, BC Ferries continuera de jouer son rôle d'acteur de premier plan dans une économie dynamique dans la région du nord », a expliqué l'honorable David Emerson, ministre du Commerce international et ministre de la porte d'entrée du Pacifique et des Olympiques de Vancouver-Whistler.

Canada

Suivant la perte du *MV Queen of the North*, BC Ferries ne disposait que d'un seul navire pouvant desservir ces collectivités, n'ayant pas d'autre navire adapté dans sa flotte. Une recherche à l'échelle mondiale a permis de trouver un seul autre navire disponible convenant au service de la côte Nord, le *MV Northern Adventure* (auparavant le *MV Sonia*).

La remise unique de 13 millions de dollars de droits de douane permettra de réduire le coût total du *MV Northern Adventure* et aidera à prévenir toute hausse des tarifs résultant de ces droits. La remise de droits s'inscrit également dans le plan économique à long terme du gouvernement, *Avantage Canada*, qui souligne la nécessité de disposer d'une infrastructure publique moderne, permettant la circulation libre et efficiente des biens et des personnes, pour assurer la prospérité à long terme du pays. Ce plan énonce aussi l'engagement de créer les conditions propices aux investissements des entreprises dans le matériel et à la création d'emplois dans les collectivités de l'ensemble du pays.

Pour plus de renseignements, les médias peuvent communiquer avec :

Chisholm Pothier
Attaché de presse
Cabinet du ministre des Finances
613-996-7861

David Gamble
Relations avec les médias
Ministère des Finances
613-996-8080

Ted Yeomans
Attaché de presse
Cabinet du ministre de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire
613-759-1059

Jennifer Chiu
Attachée de presse
Cabinet du ministre du Commerce international et ministre de la porte d'entrée du Pacifique et des Olympiques de Vancouver-Whistler
613-371-1557

www.fin.gc.ca

Si vous désirez recevoir un courriel vous avisant automatiquement à chaque émission d'un communiqué de presse, veuillez visiter le site Web du ministère des Finances à l'adresse suivante : www.fin.gc.ca/scripts/register_f.asp.